



Veille Europe

Du 16 octobre au 30 octobre 2015

Sommaire

- Institutions européennes

- Le mini sommet sur la Route des Balkans du 25 octobre ne résout pas la crise en Slovénie
- Nouvelles mesures et soutien financier pour faire face aux arrivées massives en Grèce
- Le HCR s'inquiète des violences subies par les femmes et les enfants lors de leur traversée de l'Europe

- En Bref

- FRA : enregistrer les empreintes digitales dans le respect des droits fondamentaux
- Eloignements vers la Syrie : la Russie condamnée par la CEDH
- Un jeune Afghan tué par la police bulgare à la frontière turque
- ECRE dénonce des violations du droit d'asile en Hongrie
- L'Allemagne souhaite accroître le nombre de retours des déboutés de l'asile
- Norvège : tensions autour des réfugiés empruntant la « route du grand nord »
- Chypre : 114 Syriens débarquent sur une base souveraine de la Royal Air Force

La Veille Europe est réalisée dans le cadre des projets européens RELOREF, Réseau réinstallés et France terre d'asile :



Avec le soutien du Fonds Asile Migration Intégration de l'Union européenne – FAMI

Institutions européennes

Le mini sommet sur la Route des Balkans du 25 octobre ne résout pas la crise en Slovénie

En réponse aux mouvements migratoires entre la Turquie et l'Allemagne via les Balkans et aux problèmes afférents, les chefs d'États et de gouvernements de 11 pays concernés se sont accordés, à l'issue d'un mini sommet le 25 octobre, pour renforcer les capacités d'accueil et l'aide aux migrants ainsi que les contrôles aux frontières et les retours.

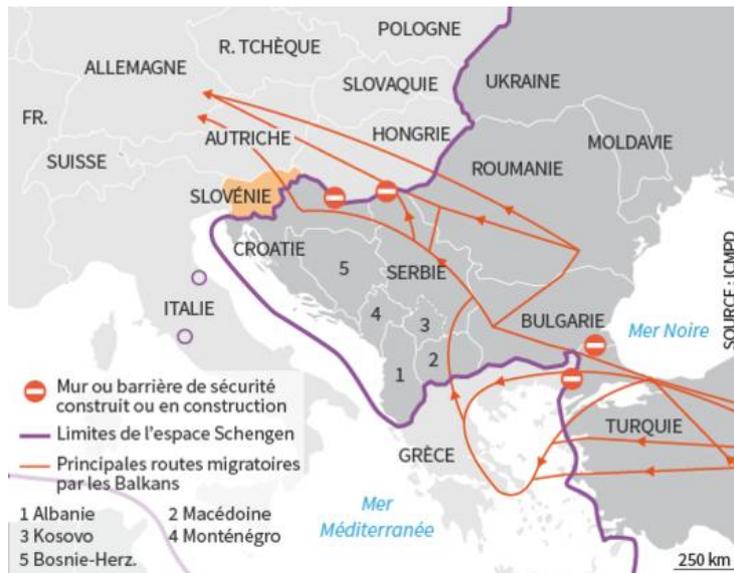
À l'issue de ce sommet, un plan de 17 mesures [a été adopté](#), suivant trois axes principaux : prévenir les mouvements d'un pays à l'autre par le renforcement des contrôles aux frontières et l'enregistrement de toutes les arrivées ; améliorer les conditions d'accueil et l'aide humanitaire, notamment par la création de 100 000 places d'hébergements en Grèce et dans les Balkans ; et renforcer la lutte contre les passeurs et les retours.

Pour se faire, les pays ont prévu un échange intensif d'informations (mise en place d'une ligne téléphonique directe), la mise en place du [mécanisme de protection civile de l'UE](#) le long de la route des Balkans, un soutien financier au HCR et à la Grèce, en vue de créer 50 000 nouvelles places d'hébergement, et le développement de la coopération avec les pays tiers en matière de réadmission, y compris avec l'Afghanistan.

Ce mini-sommet, organisé à l'initiative du Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, a réuni des représentants de l'Allemagne, l'Autriche, la Croatie, la Slovénie, la Hongrie, la Roumanie, la Grèce, la Bulgarie, la Serbie, la Macédoine et l'Albanie, ainsi que du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), de FRONTEX et d'EASO (bureau européen d'appui en matière d'asile).

Human Rights Watch [a souligné](#) les contradictions du plan d'action de 17 points, qui oscille entre la volonté des États concernés de se coordonner et de prévenir un désastre humanitaire sur la route des Balkans, mais dont l'un des principaux objectifs est d'empêcher au maximum le déplacement des demandeurs d'asile entre pays de transit (Turquie, Macédoine, Croatie, Bulgarie...), risquant *a fortiori* la création de nouveaux goulets d'étranglement.

La récente fermeture de la frontière entre la Croatie et la Hongrie a par exemple entraîné une modification de la trajectoire de la « route des Balkans ». Désormais, celle-ci traverse la Slovénie, petit pays de deux millions d'habitants, ravivant ainsi les tensions avec la Croatie, l'Autriche et la Hongrie.



Source : Le Monde

Parallèlement, après la Hongrie qui a clôturé ses frontières avec la Serbie et la Croatie, l’Autriche a [annoncé](#) mercredi 28 octobre l’édification d’une barrière le long de sa frontière avec la Slovénie, « afin d’assurer une entrée ordonnée, contrôlée dans notre pays », selon la ministre de l’Intérieur autrichienne, Johanna Mikl-Leitner. L’Autriche se [défend](#) toutefois de vouloir fermer ses frontières. Le Premier ministre slovène, Miro Ciror, [a déclaré](#) que son pays était prêt à faire de même à sa frontière avec la Croatie dès qu’il le jugerait nécessaire.

Depuis le 17 octobre, lendemain de la fermeture de la frontière entre la Hongrie et la Croatie, la Slovénie a vu transiter environ [90 000 personnes](#) sur son sol, dans des conditions [précaires](#), la pluie, la boue et le froid ayant fait leur apparition à l’approche de l’hiver.

La Slovénie [a également étendu](#) les pouvoirs de l’armée mercredi 21 octobre, pour venir prêter main-forte à la police dans la surveillance des frontières. Suite au mini-sommet sur les Balkans, 400 officiers de police européens ont aussi été dépêchés en Slovénie.

La situation risque cependant d’évoluer rapidement, si les annonces des gouvernements autrichien et slovène sont effectivement mises en œuvre.

Pour plus d’information, [consultez](#) le communiqué de presse de la Commission européenne

[Retour au sommaire](#)

Nouvelles mesures et soutien financier pour faire face aux arrivées massives en Grèce

Le premier hotspot grec a [ouvert](#) le 16 octobre à Lesbos, et d’autres centres sur les îles de Kos, Samos, Chios et Leros doivent ouvrir également avant la fin du mois de novembre. L’objectif de ces hotspots est de permettre un enregistrement rapide des personnes arrivant en Grèce ainsi qu’une identification rapide des personnes pouvant être relocalisées vers les autres États européens. Les

arrivées par la mer en Grèce, qui depuis janvier 2015 n'ont cessé d'augmenter, ont [dépassé](#) le demi-million de personnes avec 562 355 arrivées au 26 octobre.

Face à cette situation, la Commission européenne a [annoncé](#) l'octroi d'une aide financière additionnelle d'urgence à la Grèce, qui doit permettre de couvrir le coût du transport par ferry d'au moins 60 000 personnes depuis les îles de la mer Égée vers le continent. La Commission a précisé que cette aide d'urgence complémentaire devait être strictement limitée aux personnes ayant été préalablement contrôlées, enregistrées et dont les empreintes digitales ont été prises.

En outre, l'Union européenne et les pays présents lors du mini-sommet du 25 octobre se sont [accordés](#) sur la création en urgence de 100 000 places d'accueil dont 50 000 en Grèce. Parmi ces 50 000 places, 20 000 seront fournies par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) dans le cadre d'un programme d'hébergement dans des familles d'accueil et via des logements subventionnés. La Grèce s'est engagée pour sa part à ouvrir 30 000 places d'ici la fin de l'année.

En parallèle, le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, s'est également [engagé](#) à assouplir les règles relatives au pacte de stabilité et a déclaré que les dépenses des États membres utilisées pour répondre à la crise migratoire ne seraient pas prises en compte dans le calcul du déficit public. Un engagement qui bénéficierait en conséquence à la Grèce, qui fait déjà face à un fort endettement et un déficit public important.

[Retour au sommaire](#)

Le HCR s'inquiète des violences subies par les femmes et les enfants lors de leur traversée de l'Europe

Le Haut Commissariat aux Nations unies pour les réfugiés (HCR) [rapporte](#) qu'un nombre important de témoignages font état de violences sexuelles et d'abus contre les femmes et les enfants migrants au cours de leur voyage à travers l'Europe. Particulièrement inquiet par ces informations, le HCR appelle les États européens à une plus grande vigilance et souhaite que les autorités assurent la protection de ces populations.

Plus d'un tiers des réfugiés et migrants arrivés par la mer en Europe sont des femmes et des enfants. Parmi eux les enfants non accompagnés et les femmes voyageant seules sont particulièrement vulnérables lors de la traversée de l'Europe. Le HCR dénonce en ce sens les abus sexuels de passeurs sur ces personnes vulnérables qui monnaient ainsi la poursuite de leur voyage.

Les fermetures successives des frontières en Hongrie, en Serbie ou encore en Croatie ne font [qu'accroître](#), selon Human Right Watch, la vulnérabilité des réfugiés et migrants. L'ONG alerte en particulier sur la séparation des familles lors du passage des différentes frontières, laissant notamment des enfants isolés de leurs parents.

[Retour au sommaire](#)

En Bref

FRA : enregistrer les empreintes digitales dans le respect des droits fondamentaux

En vue d'assurer le respect des droits fondamentaux par les autorités chargées de l'enregistrement des empreintes digitales des demandeurs d'asile entrant dans l'Union européenne, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) a communiqué une [liste](#) de dix mesures à respecter.

Parmi ces mesures, la FRA incite notamment les autorités en charge de cette mission à informer préalablement les migrants sur les raisons les conduisant à prendre leurs empreintes digitales, à s'abstenir de recourir à la force physique ou psychologique et à prêter une attention particulière aux personnes vulnérables, en particulier les enfants.

[Retour au sommaire](#)

Eloignements vers la Syrie : la Russie condamnée par la CEDH

Par un arrêt du 15 octobre, la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a [condamné](#) la Russie pour avoir ordonné l'expulsion de trois Syriens vers la Syrie. Elle estime que le retour forcé vers la Syrie de ces trois demandeurs d'asile violerait leur droit à la vie et les exposerait à un risque réel de torture et de traitements inhumains et dégradants. La CEDH se prononçait pour la première fois sur la question du risque de danger de mort et de mauvais traitements dans le contexte du conflit syrien, bien que le cas présenté à la Cour ne soit pas isolé.

En effet, selon un rapport publié par le Comité d'Assistance Civique – organisation non gouvernementale russe engagée dans la défense des droits des réfugiés – seuls trois syriens ont [obtenu](#) le statut de réfugié en 2014. En outre, 2 020 sur les 12 000 Syriens présents en Russie bénéficient d'un asile temporaire valable un an. Une fois cette année écoulée ils risquent à tout moment d'être renvoyés en Syrie.

Pour plus d'information, consultez [l'article](#) du Courrier de Russie

[Retour au sommaire](#)

Un jeune Afghan tué par la police bulgare à la frontière turque

Le 16 octobre, un jeune Afghan de 19 ans, Ziahullah Vafa, a été [tué](#) alors qu'il essayait, avec un groupe d'une cinquantaine de compatriotes, de traverser la frontière bulgare-turque. Le gouvernement bulgare a déclaré que ce groupe avait eu un comportement agressif et opposait une résistance aux forces de l'ordre, ayant conduit un policier à faire usage de son arme. Cette version des faits est cependant [réfutée](#) par les témoignages des autres migrants interrogés par le Comité Helsinki bulgare (BHC).

BHC et Amnesty international ont ainsi [appelé](#) les autorités bulgares à mener une enquête indépendante et impartiale sur cet événement tragique.

[Retour au sommaire](#)

ECRE dénonce des violations du droit d'asile en Hongrie

ECRE a mené une enquête approfondie sur la nouvelle [procédure](#) appliquée à la frontière hongroise et les conditions des demandeurs d'asile dans les nouvelles zones de transit, et conclut, dans son [rapport](#), qu'en ayant instauré ces barrières légales et physiques, le système d'asile hongrois viole le droit international relatif aux réfugiés et les règles européennes en matière d'asile.

Le rapport met en exergue les risques liés à l'examen expédié des demandes d'asile dans le cadre de la nouvelle procédure utilisée aux frontières, ainsi que la situation problématique des personnes retenues. Le recours à la rétention est en augmentation après une baisse pendant plusieurs mois, sans que les personnes retenues bénéficient des garanties nécessaires, telles qu'un système efficace d'identification des personnes vulnérables et un contrôle judiciaire de la légalité de la rétention effectif. Le rapport souligne notamment que l'organisation d'audiences au sein même des centres de rétention est extrêmement problématique.

Pour plus d'information, consultez :

- AIDA, [Crossing boundaries : ECRE publishes report of visit of Hungary](#), 27 octobre 2015
- Hungary Helsinki Committee, [No Country for Refugees](#), 18 septembre 2015

[Retour au sommaire](#)

L'Allemagne souhaite accroître le nombre de retours des déboutés de l'asile

La loi réformant le système de l'asile, [adoptée](#) le 29 septembre et entrée en vigueur le 24 octobre prévoit entre autres l'accélération du renvoi des déboutés du droit d'asile. L'Allemagne a pour principe de ne pas expulser vers les pays en guerre. Les demandeurs d'asile déboutés mais jugés inexpulsables sont alors « tolérés » : leur statut est par ailleurs défini dans la législation et ils bénéficient d'une « suspension temporaire d'expulsion ». La nouvelle loi, qui ne remet pas en cause ce statut, était avant tout [destinée](#) à accélérer les retours des ressortissants originaires d'Albanie, du Kosovo et de la Serbie. Cependant, devant le nombre massif de demandeurs d'asile afghans, souvent déboutés mais juridiquement tolérés, les autorités allemandes [ont décidé](#) d'accélérer également leurs retours, le ministre de l'Intérieur allemand Thomas de Maizière [jugant](#) qu'ils devaient « *prendre part à la reconstruction de leur pays* ».

[Retour au sommaire](#)

Norvège : tensions autour des réfugiés empruntant la « route du grand nord »

La Norvège [a vu arriver](#) sur son territoire environ 1 600 demandeurs d'asile – pour la plupart des Syriens, en provenance de Russie depuis début 2015. Ayant remarqué qu'environ 30% d'entre eux disposaient d'un titre de séjour longue durée sur le territoire russe, le gouvernement norvégien a annoncé vouloir traiter leurs demandes d'asile en priorité, considérant qu'ils n'étaient pas éligible à la protection internationale en Norvège. En réponse, les autorités russes [ont entrepris](#) de révoquer les titres de séjour octroyés, et de prononcer des arrêtés d'expulsion, rendant ces demandeurs

d'asile indésirables sur le territoire russe, et empêchant ainsi tout retour à leur frontière par les autorités norvégiennes. La Norvège s'attend à recevoir 25 000 demandeurs d'asile en 2015.

Au-delà des personnes disposant d'un titre de séjour russe, la « route du grand nord » est désormais [empruntée](#) par de nombreux Syriens en alternative à la route des Balkans, jugée plus dangereuse. Les demandeurs d'asile prennent un avion depuis Beyrouth jusqu'à Moscou puis, disposant d'un visa de transit russe, atteignent Mourmansk et rejoignent ensuite Storskog, à la frontière avec la Norvège. La dernière étape de leur voyage consiste à traverser la frontière en vélo, la Russie interdisant son franchissement à pied.

[Retour au sommaire](#)

Chypre : 114 Syriens débarquent sur une base souveraine de la Royal Air Force

Mercredi 21 octobre, 114 Syriens parmi lesquels 28 enfants, ont [débarqué](#) à Akrotiri, une base militaire de la Royal Air Force (RAF) britannique, en provenance de Turquie. Abandonnés par leurs passeurs, leur prise en charge avait d'abord fait l'objet d'une dispute diplomatique entre Chypre et le Royaume-Uni, avant que les autorités chypriotes ne s'engagent finalement à les [prendre en charge](#), à partir de vendredi 30 octobre. Cependant, le HCR et l'organisation non gouvernementale chypriote [KISA estimaient](#) quant à elles que, selon les termes de l'accord signé entre les deux pays en 2003, la responsabilité de réfugiés arrivant sur le territoire de la base britannique incombait au Royaume-Uni, tandis que – en raison du manque d'infrastructures sur le site – l'accès aux soins et aux prestations sociales étaient du ressort des autorités chypriotes. L'ONG chypriote [s'inquiète](#) par ailleurs de l'impossibilité de l'aide humanitaire d'accéder, pour l'heure, sur le site où se trouvent les ressortissants syriens.

La base d'Akrotiri, située dans l'une des deux enclaves de souveraineté britannique à Chypre, sert de rampe de lancement depuis septembre 2014 pour mener des bombardements sur l'Etat islamique au nord de l'Irak.

[Retour au sommaire](#)